

## **Titre de l'exercice : Exercices sur la société en nom collectif**

Cet exercice est à rédiger sur votre traitement de texte, et à renvoyer à votre enseignant par mail, à l'adresse :

[Jacques.AMAR@dauphine.fr](mailto:Jacques.AMAR@dauphine.fr)

Indiquez-bien dans le titre de votre message : le numéro de la leçon et le nom de l'exercice

Les cinq associés d'une société en nom collectif ont décidé à l'unanimité de se porter caution du prêt souscrit par deux d'entre eux. Confrontée à des difficultés financières, la société en nom collectif est mise en redressement judiciaire, ce qui signifie que son actif n'est plus suffisant pour faire face à son passif. La banque a demandé à la société de respecter son engagement de caution. En quoi la situation exposée est-elle surprenante ?